

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AOÛT 2018
Commune de QUINCEY 70000

L'an deux mille dix-huit, et le neuf août à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

Date de convocation : 31 juillet 2018

Présents : M. François BAPTIZET, Mme Annie BAUMLIN, Mme Isabelle BELLET, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, M. Yves DURGET, M. Claude FOURNIER, Mme Fabienne LEMOINE, M. Joseph NICOT

Absents : M. Gilles GARDIENNET, M. David JACQUEMOUD

Ont donné pouvoir :

Mme Nathalie BANET à Mme Annie BAUMLIN
Mme Véronique BATISSE à Mme Isabelle BELLET
Mme Caroline DORMOY à M. Bruno BIDOYEN
Mme Marie-Noëlle MOUGIN à M. Claude FOURNIER

Mme Fabienne LEMOINE a été élue secrétaire.

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

EMPRUNT A MOYEN TERME AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

25/2018

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer un véhicule Ford Transit, une remorque et un aspirateur collecteur, il est opportun de recourir à un emprunt.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par la banque du Crédit Agricole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide** de contracter auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ▶ **Montant** : 30 000.00 €
- ▶ **Durée** : 5 ans
- ▶ **Taux fixe** : 0.50 %
- ▶ **Périodicité** : trimestrielle
- ▶ **Frais de dossier** : 60.00 €

- **approuve** le tableau d'amortissement et autorise le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

26/2018

Afin de continuer à subvenir à des besoins ponctuels de financement, le Maire propose le renouvellement de la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Banque Populaire pour un montant de 25 000.00 €, et sur une durée d'un an.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention de renouvellement de la ligne de trésorerie.

CREANCE ETEINTE - BUDGET EAU

27/2018

Suite à une décision de la commission de surendettement de la Haute-Saône en date du 19 avril 2018, il convient pour la collectivité de valider les sommes effacées correspondant à la facture d'eau n° 2017-004-001199, dont le montant s'élève à 118.21 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Article 1 : décide de statuer sur l'admission en créance éteinte de ladite dette.

Article 2 : dit que les crédits seront inscrits en dépenses au compte 6542 au budget EAU de l'exercice en cours de la commune.

SUPPRESSION DE POSTE

28/2018

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 97 ;

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

Vu l'avis du Comité technique en date du 4 juillet 2018 ;

CONSIDERANT la nécessité de supprimer l'emploi d'animateur d'accueil de loisirs éducatifs au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (ancienne dénomination : adjoint d'animation de 1^{ère} classe) créé par délibération en date du 18 juin 2015, pour les raisons suivantes : création d'un autre emploi sur le même grade mais avec un durée hebdomadaire de travail supérieure ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- décide la suppression, à compter du 1^{er} juillet 2018, d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 17 heures 30 hebdomadaires (soit 17.5./35^{ème} d'un temps plein),
- autorise le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

CONSEILLERS	SIGNATURES
Nathalie BANET	Pouvoir à A. BAUMLIN
François BAPTIZET	
Véronique BATISSE	Pouvoir à I. BELLET
Annie BAUMLIN	
Isabelle BELLET	
Bruno BIDOYEN	
Christian CHAUSSALET	
Caroline DORMOY	Pouvoir à B. BIDOYEN
Yves DURGET	
Claude FOURNIER	
Gilles GARDIENNET	Absent
David JACQUEMOUD	Absent
Fabienne LEMOINE	
Marie-Noëlle MOUGIN	Pouvoir à C. FOURNIER
Joseph NICOT	

